



COMMUNIQUE N° 023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° D'OFFRES N° 004/AONO/CY/SG/CIPM/2026 du 02 AVRIL 2026 EN PROCEDURE D'URGENCE. POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE MUNICIPALE DE YOKADOUMA.

FINANCEMENT : BIP (MINDDEVEL) 2026

Le Maire de la Commune de Yokadouma porte à la connaissance des candidats ayant participé à la Consultation dont l'objet est susmentionné que l'entreprise **ETS MOUMA ET FILS BP__ Yokadouma, tél : 678 27 46 57** a été déclarée attributaire de la lettre commande relatif à ladite Consultation, pour un montant de **50 000 000 (Cinquante millions) TTC FCFA** et un délai d'exécution de **Quatre (04) mois**

La société retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre l'attache du service technique de la Commune de Yokadouma (SIGAMP) pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, y compris leur caution de soumission, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme en charge de la régulation des marchés publics.

Yokadouma, le **27 MAI 2026**

LE MAIRE

(Maitre d'Ouvrage)



*Ernest Timothée
Mpoumpiel Abono*

Ampliations :

- ✓ MINMAP/BN
- ✓ ARMP pour insertion au JDM
- ✓ Président/CIPM/CY
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives